



Débat d'orientations budgétaires 2012



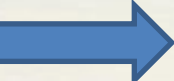
Photo G Laprun



Un vœux pour 2012 :

Conserver notre « triple A » ...

Introduction

- ▶ Le débat d'orientations budgétaires (DOB) est un temps privilégié de **débat démocratique** pour déterminer les priorités qui guideront l'action de la commune pour 2012 et les années suivantes.
 - ▶ Il doit être réalisé dans les **deux mois** qui précèdent le vote du **Budget Primitif** en Conseil Municipal.
 - ▶ le DOB permet aux élus de **faire le point** sur l'évolution des finances communales au cours des dernières années avant de **décider des choix à venir**.
-  Le budget primitif 2012 reposera sur les choix qui sont aujourd'hui mis en débat.

Le contexte



NATIONAL

La loi de finance 2012, comme celle de 2011, prévoit un gel, voire une diminution des dépenses de l'Etat.

C'est un budget de rigueur dans un contexte de récession probable au premier trimestre 2012.

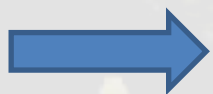
Les salaires des fonctionnaires sont gelés.

Le taux d'inflation 2012 devrait se situer autour de 1.8 %.

Contexte Local

Les marges de manœuvres des collectivités territoriales sont étroites :

- Pour la région dont certaines recettes dépendent du contexte économique.
- Pour le département qui doit prendre en charges des dépenses d'interventions sanitaires et sociales de plus en plus coûteuses.



Conséquence : des subventions de plus en plus rares.



Les points à aborder pour le DOB :

- Rétrospective financière 2005 - 2011**
- L'année 2011 (investissements, recettes, dépenses, résultats)**

Evolution des charges et des recettes en 2012

- Les produits de fonctionnement en 2012**
- Les charges de fonctionnement en 2012**
- Les ressources humaines en 2012**
- Les grands projets : « centre bourg » et « Moustoir »**
- Lancement de l'étude de la « ZAC Ouest »**
- L'agenda 21 : la phase d'évaluation des actions**

Pour mieux interpréter les ratios :

➤ Chiffres de la population pris en compte

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population	4 975	5 625	5 625	5 844	5 378	5 476	5 549

- Les données utilisées sont les chiffres du ministère consultables sur <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/>
- La comparaison est établie avec les communes de strate « 5 000-10 000 habitants ». Le chiffres 2011 ne sont pas connus.
- Pour les chiffres de l'année 2011, nous utilisons des chiffres provisoires issus de notre système d'information comptable.

Rétrospective 2005 - 2011

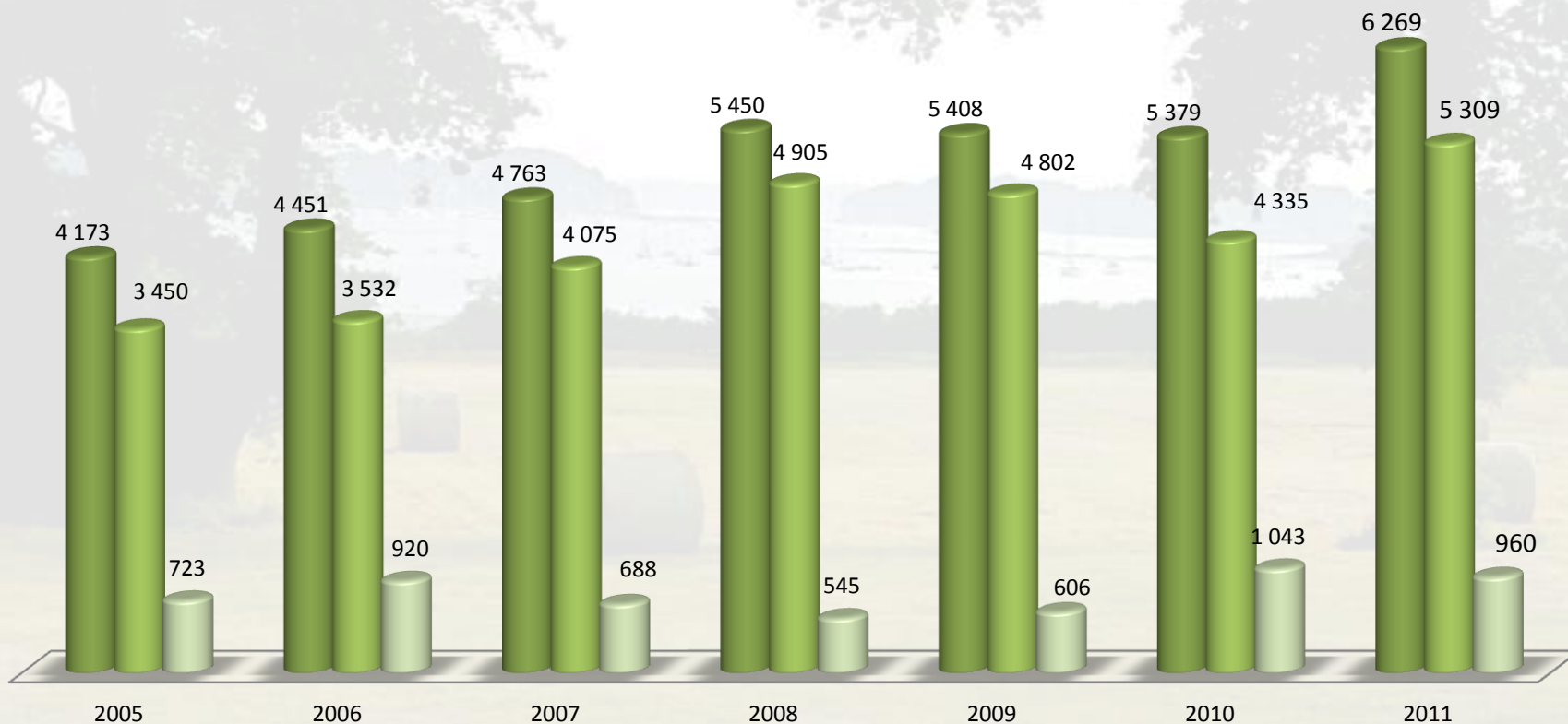
L'objectif de la rétrospective est de mieux comprendre la situation financière de la commune afin de construire le budget 2012 avec la plus grande pertinence.

Résultats comptables (en K €)

■ TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT k€

■ TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT k€

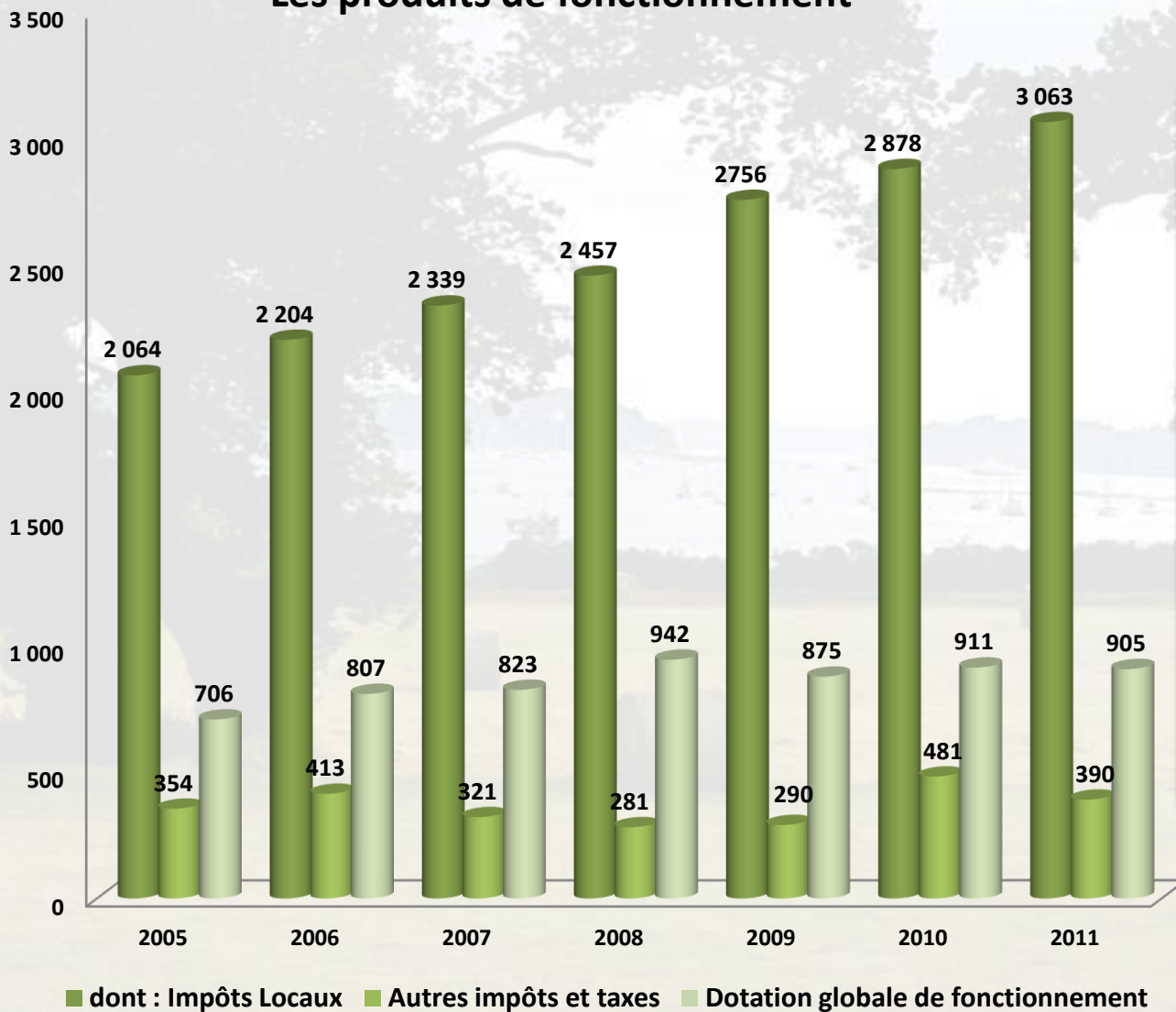
■ RESULTAT COMPTABLE



Le résultat comptable 2011 est en légère baisse par rapport à 2010 soit 960 k€ (- 8%).

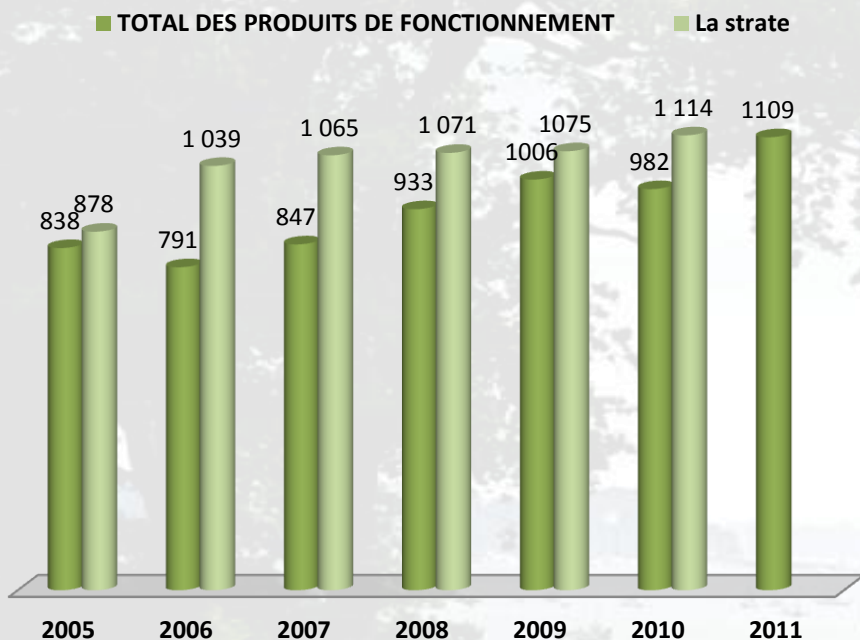
Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement

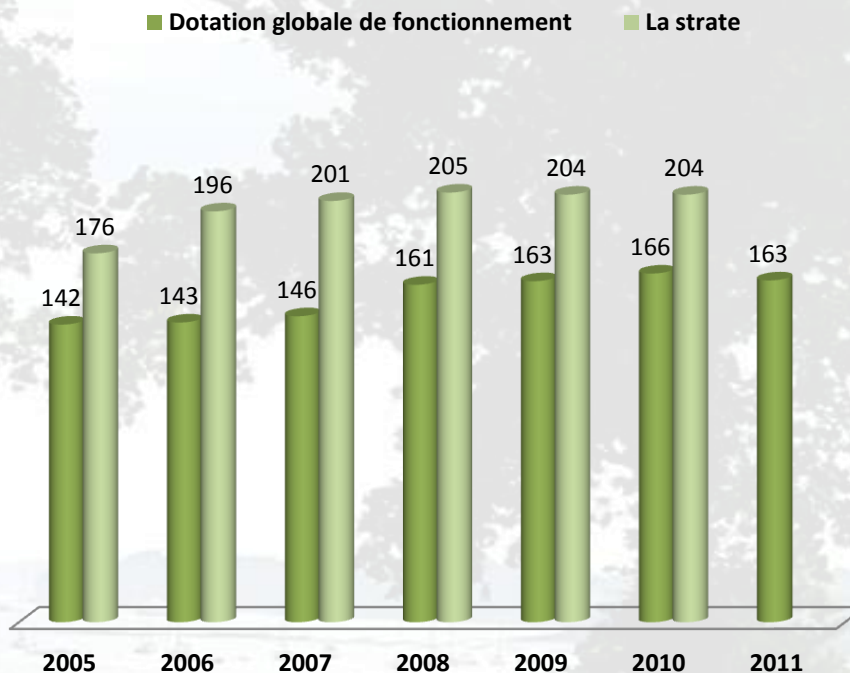


Certains produits augmentent comme les impôts locaux en fonction de 3 éléments : L'augmentation des taux d'imposition, l'augmentation des bases fiscales décidée par l'Etat et enfin les nouvelles constructions. **A noter** que la DGF et les autres impôts sont en baisse
Droit de mutation = 336 k€

Produits de fonctionnement en € par habitant



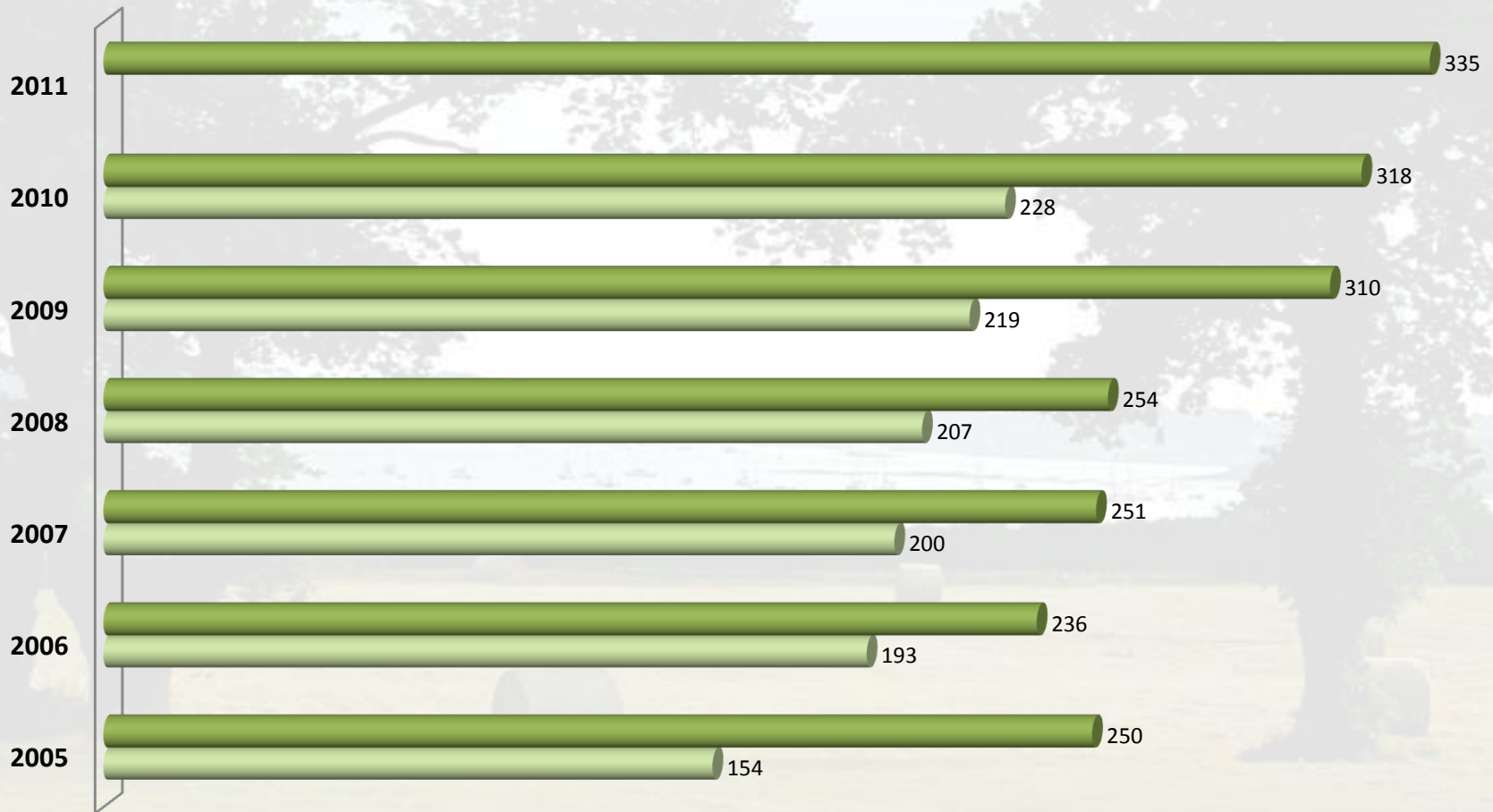
DGF par habitant en €



À Arradon, les produits par habitants sont toujours inférieurs aux communes de même strate (environ 20 % pour la DGF)
L'augmentation entre 2010 et 2011 est due en partie à l'intégration du service enfance jeunesse.

Produits foncier bâti par habitant

■ Produits foncier bâti ■ La strate

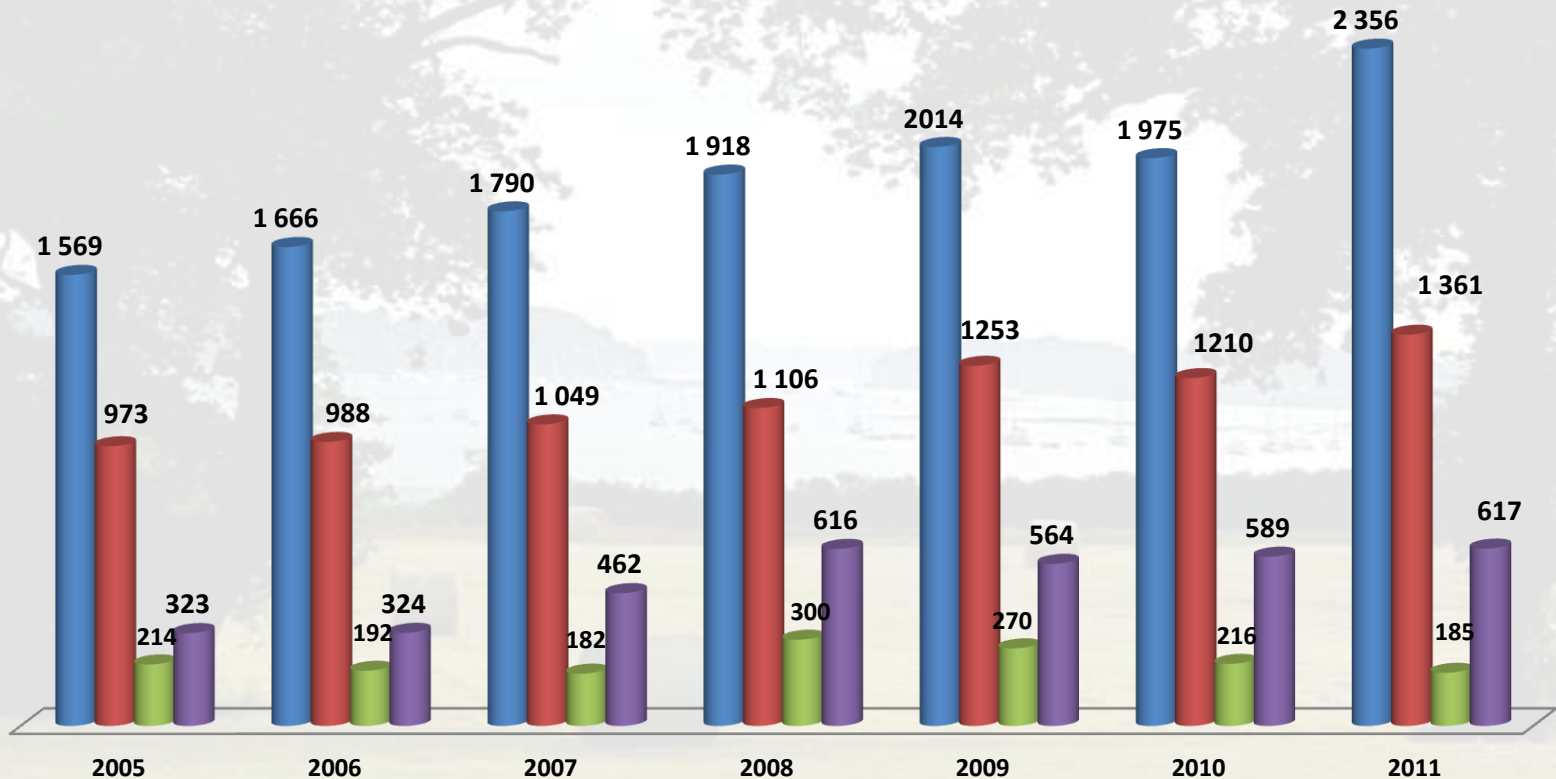


Les produits des taxes locales compensent les recettes DGF pour rééquilibrer les produits globaux.

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement en K€

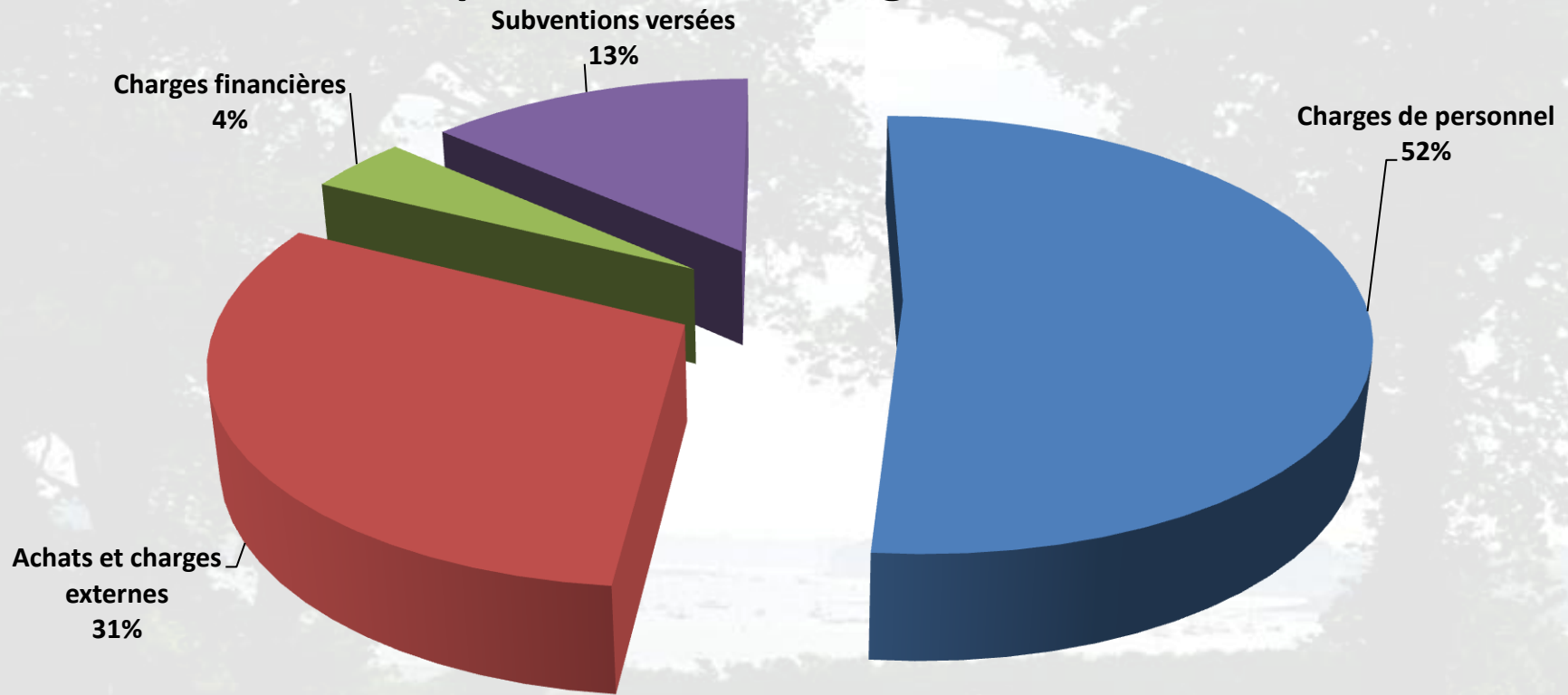
■ Charges de personnel ■ Achats et charges externes ■ Charges financières ■ Subventions versées



Les charges évoluent de façon significatives : l'intégration du service « enfance jeunesse » en est l'explication.

A noter : les charges financières diminuent encore (- 40 % en 4 ans)
Les subventions versées augmentent (CCAS, associations, OGEC)

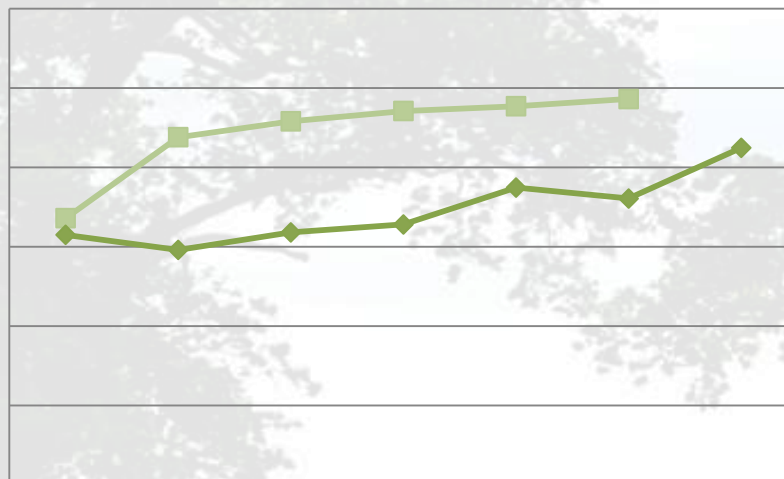
Répartition des charges en 2011



La répartition des charges de la commune montre l'importance des charges de personnel : 52 % des charges. Les charges financières ne représentent que 4 % du total.

A noter : l'effort de la commune par les subventions : CCAS, Associations, aides au jeunes , à la musique

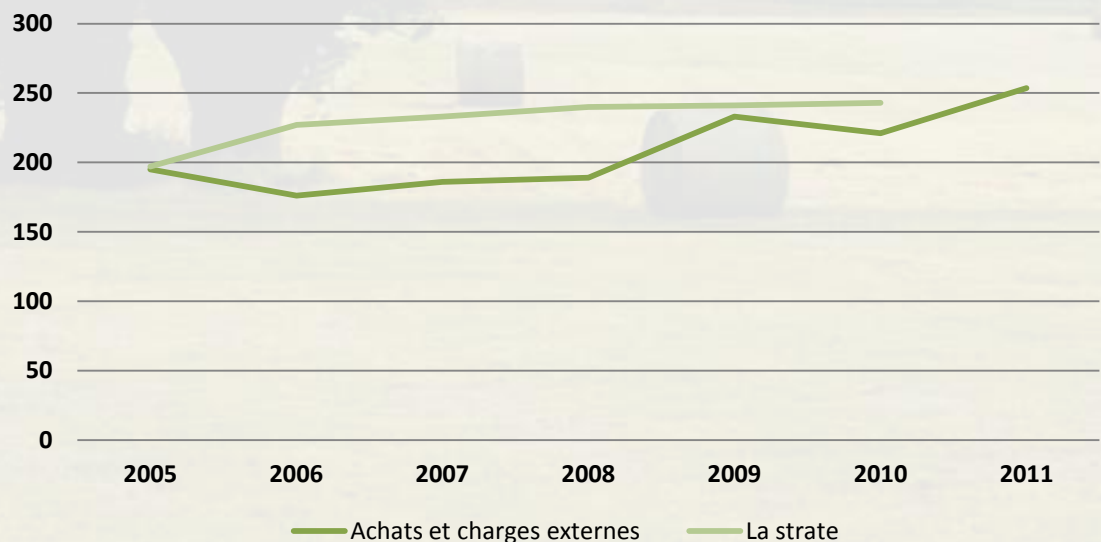
Charges de personnel en € par habitant



	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
La strate	336	438	458	471	477	486	
Charges de personnel	315	296	318	328	374	361	425

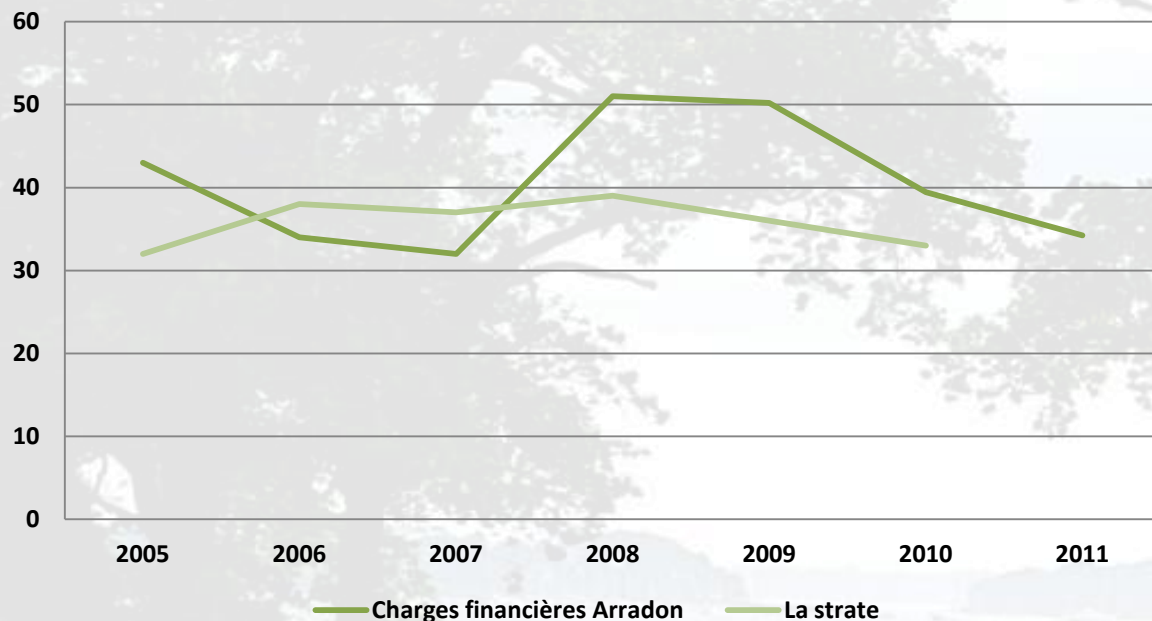
Charges de personnel :
 Ces charges par habitant sont inférieures à la strate : à noter, l'intégration du service « **enfance jeunesse** » impacte sensiblement ce ratio avec un service communal supplémentaire (425€ par habitants).

Achats et charges externes en € par habitant



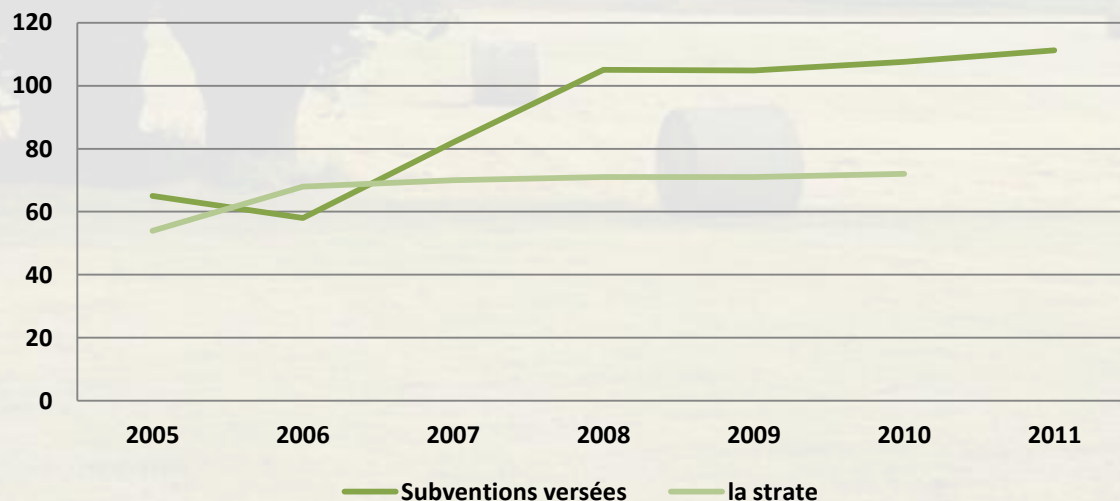
On retrouve ici le même impact dû à l'intégration du service « **enfance jeunesse** ».
 A noter : ce ratio est proche de celui des communes de même strate.

Charges financières par habitant



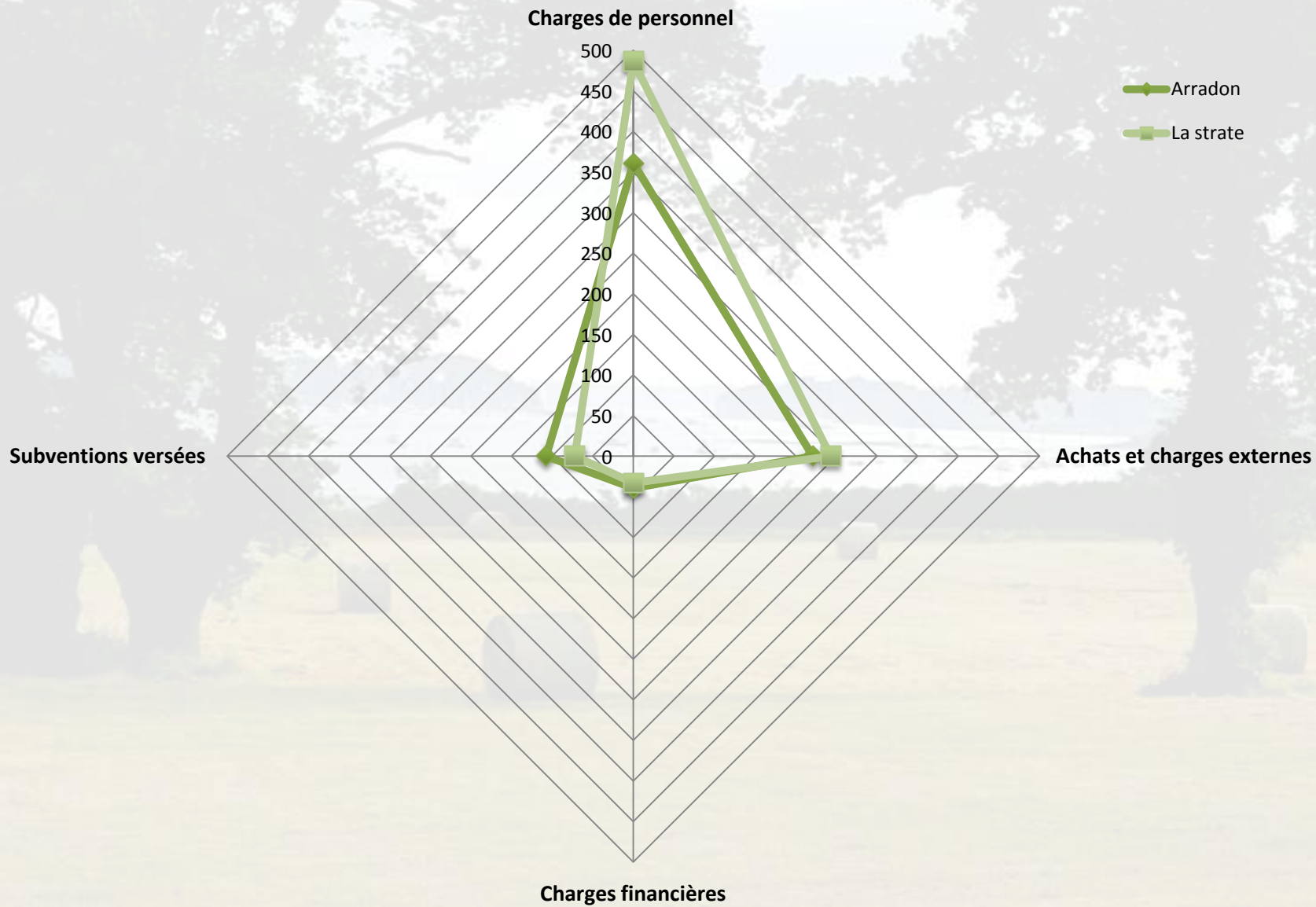
Charges financières :
Ces charges diminuent sous l'influence des remboursements en capital et de taux d'intérêt bas.

Subventions versées



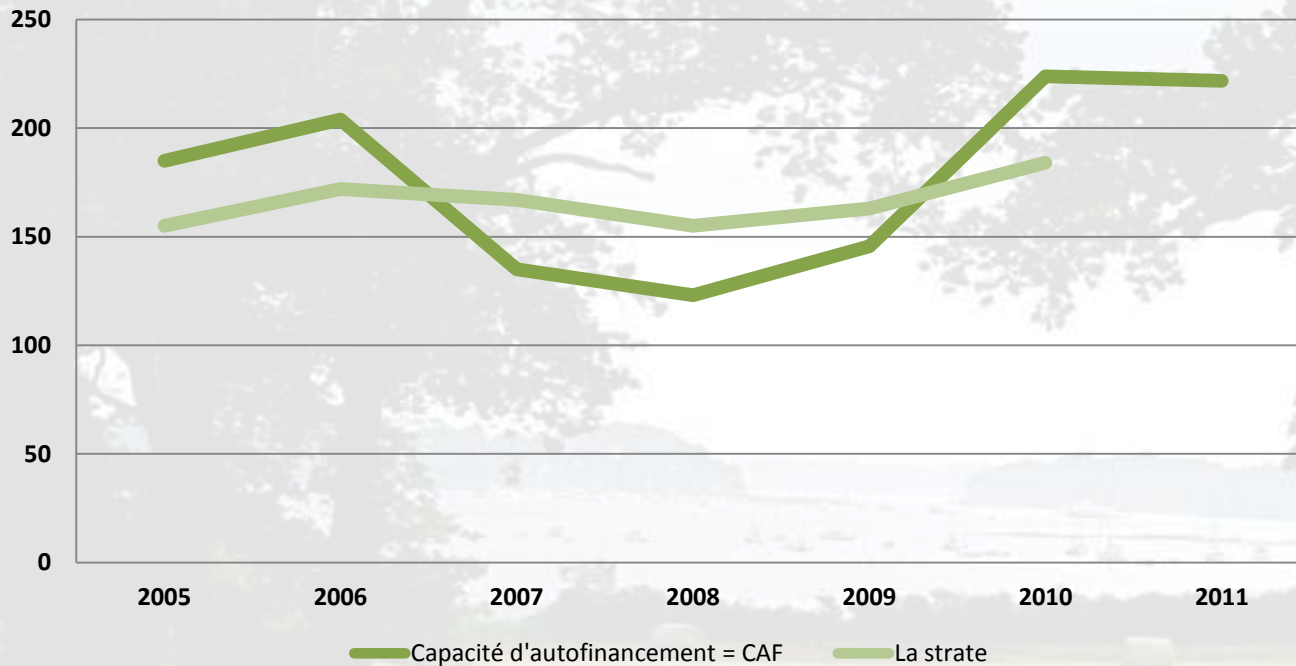
Subventions :
Ces subventions (associations, CCAS et OGEC) sont en progression et supérieures à la strate.

Charges par habitants en 2010



La CAF brute

Capacité d'autofinancement en € par habitant



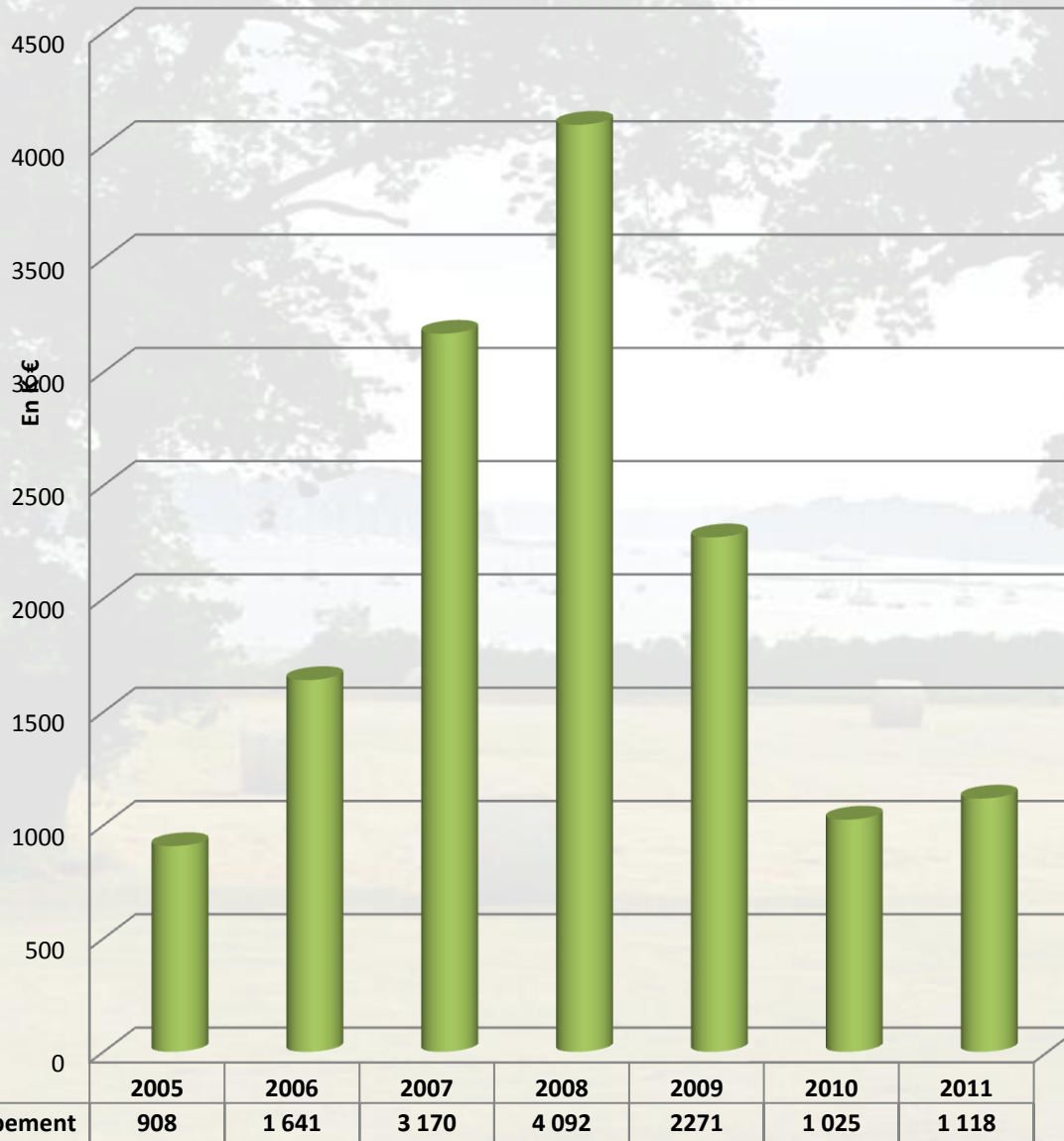
La Capacité d'autofinancement brute 2011 est en léger recul et sera probablement proche des ratios des communes de même strate

la CAF Brute représente la capacité de la commune à autofinancer ses investissements : plus le niveau de la CAF brute est élevé et moins la commune a besoin d'emprunter pour financer ses investissements.

CAF brute 2011 = 1 174 k€ (1 226 k€ en 2010)

Dépenses d'équipement en K€

L'investissement

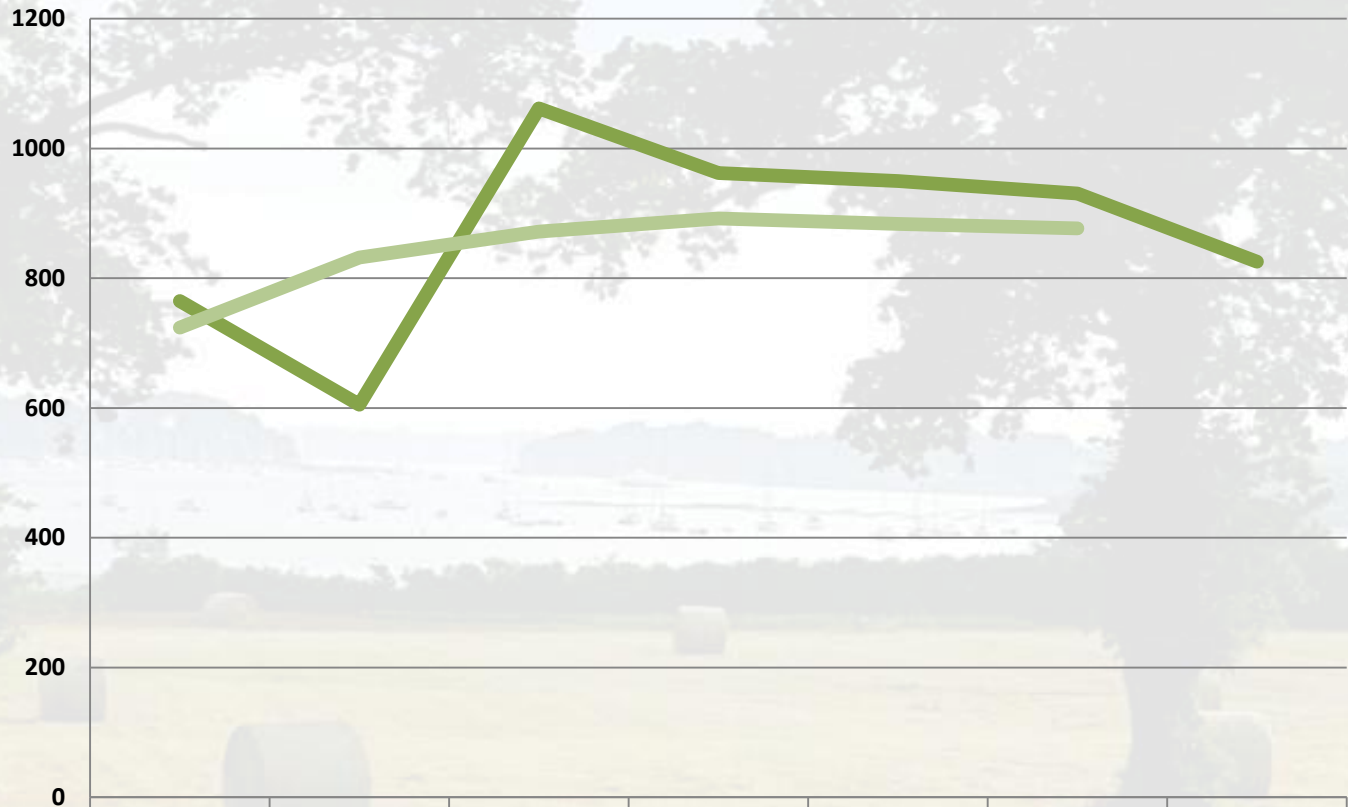


1 118 k €
d'investissement
en 2011 (Maison
du Bourg, travaux
de voirie,
rénovation des
bâtiments,
équipements
sportifs, aire de
jeu, éclairage
public ...)

■ Dépenses d'équipement

L'endettement

En-cours de la dette en € par habitant



Encours total de la dette au 31/12/N	765	605	1 062	962	950	931	826
La strate	724	832	872	892	884	877	

La dette globale est de 4 581 k€, 826 € par habitant en 2011. (rappel : 5 095 k€ en 2010). La dette a diminué de près de 22% depuis 2008.

Que conclure de l'année 2011 ?

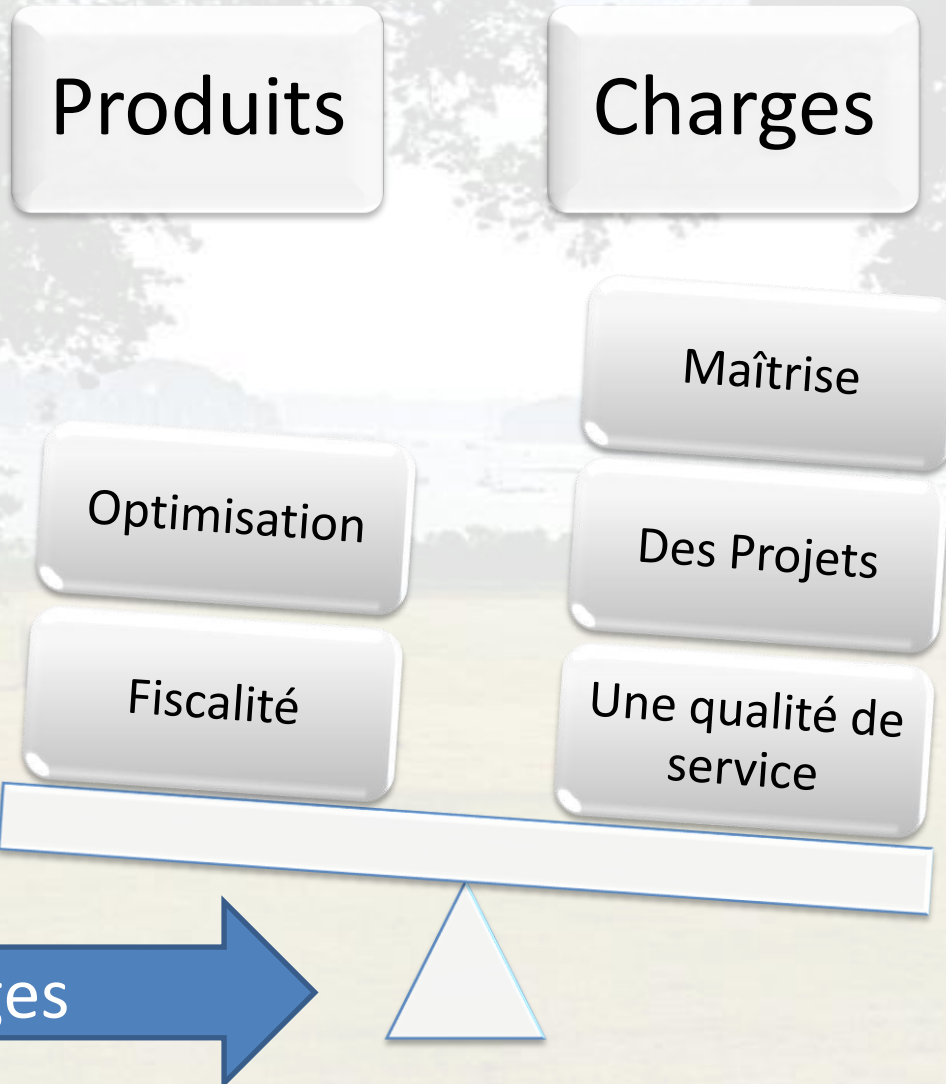
- ✓ Une **maîtrise des charges de fonctionnement** qui permet de dégager un résultat 2011 satisfaisant (960 k€) en légère baisse par rapport à 2010
- ✓ Une **politique d'investissement prudente et mesurée** depuis 2009
- ✓ **Conséquence** : le **désendettement** de la commune à hauteur de **20 %** depuis 2008 (4 500 k€ de dettes fin 2011)
- ✓ Une **réorganisation des services** qui permet à la commune de gagner en efficacité
- ✓ Une **intégration réussie** du service « *enfance jeunesse* »
- ✓ **L'augmentation de la population** à 5 549 habitants fin 2011



Et pour 2012 ?

Les projets pour le budget 2012

Le fonctionnement



Les charges

Un double enjeu :

- ✓ **Maîtrise des charges** afin de conserver le même niveau de résultat ce qui permet d'assurer de contenir la dette tout en préparant nos futurs investissements
- ✓ Assurer une **qualité de service** satisfaisante dans un contexte de **développement de la population** et **d'augmentation des espaces à entretenir** (La Brèche ...)

Les Produits

Les produits de la commune sont étroitement liés aux rentrées fiscales :

- ✓ L'état a prévu un **gel de ses dépenses**
- ✓ Les **droits de mutations** évoluent fortement d'une année sur l'autre (391 k€ en 2010 et 174 k€ en 2009)
- ✓ Les **subventions** sont de plus en plus **rare**s
- ✓ Les **nouvelles constructions** contribuent à l'augmentation des rentrées fiscales
- ✓ Il reste le choix de la **variation du taux d'imposition** (les bases fiscales augmentent de 1.8% en 2012)

Les projets



En matière de fonctionnement :

- **Développement de rendez-vous festifs estivaux** = les Mercredis d'Arradon, Le Grand Tag 2012, la fête de la musique
- La poursuite de **l'optimisation des services communaux** par l'étude des besoins en personnel
- **Des réflexions** sont en cours concernant la personne âgée et des jeunes



En matière d'investissement : l'enveloppe sera de 2 200 k€.

- Assurer **l'entretien des biens communaux** (routes, bâtiments, écoles, équipements sportifs ...) (700 k€)
- Des **projets marquants** pour 2012
 - Le rond point du Moustoir (380 k€)
 - La maison saint Vincent Férier (240 k€)
 - Travaux hydrauliques (50 k€)
 - Drainage terrain de foot (60 k€)
 - Orgues (85 k€)
- Le **lancement du projet** « Centre bourg » avec les premières études et les charges de maîtrise d'œuvre (440 k€)

Notre agenda 21



Tous les achats et investissements passent au filtre « **Agenda 21** ». Pour 2012, l'agenda 21 nous conduira :

🌍 à continuer à mettre en œuvre des fiches actions de la commune (36 fiches actions dans notre agenda 21)



**Action Agenda 21 importante en 2012 :
Programme de logements sociaux
rue Saint Vincent Férier**

🌍 à rentrer dans une **phase d'évaluation** des actions en partenariat avec les étudiants du master de l'université de Bretagne sud

La prospective



❖ Les investissements futurs

- ✓ Une **enveloppe de 2 100 k€** pour 2013 et 2014 (1 300 k€ pour les investissements courants + 800 k€ pour les grands projets)
- ✓ La réalisation des projets du « **centre bourg** » et du **Moustoir**
- ✓ Les études de faisabilité de la « Zac ouest » (**Eco-quartier**)

 Volonté de **maitrise du taux d'endettement** par habitant avec un **maximum de 900 € par habitant**

❖ Les dossiers majeurs de 2012

- ✓ **Le PLU** (fin 2012)
- ✓ **L'éco-quartier** de la « Zac Ouest »



Le « triple A » pour 2012 :

A pour Audace

A pour Action

A pour Agenda 21



**Merci de votre
attention**